

DIRECTION
DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ET DE
LA RÉGLEMENTATION

1^{er} BUREAU

N° 6264

AVIS IMPORTANT

Il est rappelé qu'aux termes de l'article 1^{er} du décret du 16 août 1901, la déclaration prévue par l'article 5, parag. 2 de la loi doit être rendue publique dans le délai d'un mois, par les personnes qui sont chargées de l'administration de l'Association, au moyen de l'insertion au « Journal Officiel » d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'Association, ainsi que l'indication de son siège social.

S'adresser à cet effet à l'Agence Havas, 15, rue des Minimes, Epinal.

Un numéro du « Journal Officiel » contenant cette insertion doit être transmis, par les soins de l'Association, à la Préfecture.

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION D'ASSOCIATION

Le Préfet des Vosges reconnaît avoir reçu le dix-neuf
janvier 1968 une déclaration faite, con-

formément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901,
par M. Pierre MARQUIS, me des Petites Boucheries à Epinal

Cette déclaration s'applique à l'Association désignée ci-après :

Titre : " La Pétaque d'Epinal "

Objet : Réunir sous la même bannière les pétanqueurs
d'Epinal et les faire opérer dans un climat
de parfaite amitié et de bonne camaraderie.

Siège : Epinal
15 rue de Provence.

Membre du Conseil d'Administration :

Président : M. Pierre MARQUIS, me des Petites Boucheries à Epinal

Vice-Président : M. Roger ROUCHE, 68 me des Souris "

" M. Robert FAURE et Gustave DURAND "

Secrétaire : M. Robert FAURE, 3 me d'Alsace "

" adjt. M. Jacques WIEDERCKHER, 2 me Remuement "

Trésorier : M. Paul BARTHELEMY, 79 bis me d'Alsace "

" adjt. M. Robert GALLOIS, 11 me Chan d'Argent "

Membres : M. André BLAMPAIN, René DUCHÈNE,

René GÉHIN, Marc RENARD,

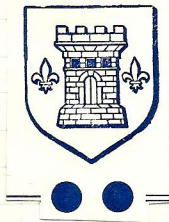
Henri WIEDERCKHER

A Epinal, le 19 JAN. 1968 196

Le Préfet des Vosges,
Pour le Préfet et par Délégation
Le Directeur de Préfecture,



81035



Mercrredi 20 Décembre 1967

Salle de la SDF

Réunion à 20 heures 30 des deux Comités au complet
consignés individuellement par chacune des parties :

Objet : a) Réalisation définitive de la fusion de la Pétanque
Spinalienne avec la section de pétanque de la Boule spinalien-
ne avec la détermination du nouveau nom de la Société.

b) Création d'un comité provisoire pour
permettre la déclaration légale d'association à la
préfecture des Vosges conformément aux dispositions de
l'article 5 de la loi du 1^{er} Juillet 1901.

La séance est ouverte par Monsieur Pierre
Marquis à 20 heures 45'. Il rappelle le but de cette
réunion et espère vivement qu'à la fin de celle-ci
des décisions positives quant à la fusion seront réalisées.

Monsieur Marquis donne ensuite la parole
à Monsieur Pauzin, doyen d'âge de l'Assemblée, qui
rappelle si besoin était la nécessité d'une fusion en
considérant tous les avantages que celle-ci pourrait
apporter dans l'avenir.

Après maintes discussions les membres
présents des deux Comités tombent d'accord sur :
l'union des deux sociétés et choisissent comme nom à

cette nouvelle association : "La Pétanque d'Epinal"

La deuxième partie de cette réunion étant la conséquence directe de la première, il est décidé aussitôt de créer un comité provisoire pour entretenir officiellement la Pétanque d'Epinal.

La nomination aux divers postes ne pose aucune difficulté :

Président : Monsieur Pierre Marquis,
rue des Petites Boucheries à Epinal

1^{er} Vice-président : Monsieur Roger Rouéche,
68 rue des Sculpies à Epinal

Vice-présidents : Monsieur Gustave Dumand,
Tendon
Monsieur Robert Faure,
3 rue Antoine Reville à Epinal

Secrétaire : Monsieur Robert Faure,
3 rue Antoine Reville à Epinal

Secrétaire adjoint : Monsieur Jacques Wiederkehr,
2 route de Remiremont à Epinal

Traisorier : Monsieur Paul Barthelémy,
79 bis rue d'Alsace

Traisorier adjoint : Monsieur Robert Gallois,
11 rue du char d'argent

Membres : Messieurs André Blampain
d° René Duchêne
21, quai Laspique Epinal
d° René Schir
Vallon Sainte-Barbe Ho Semaine.
d° Marc Benard
d° Henri Wiederkehr
2 route de Remiremont à Epinal

Commissaires aux Comptes :

Messieurs Rodet, Torrés, Delhalle et Paugim

La séance est levée à 22 heures

étaient présents à cette réunion : Messieurs Paugim,

M. Marquis, Ronéche, Tischer, Pons, Duchêne,
Durand, Séhin, Gallois, Hans, Wiederscher Henri,
Rodet, Barthelémy et Tanne Robert.



Le Secrétaire :

Jean

Le Président :

Marquis

Vendredi 19 Janvier 1968

La pétanque S'Epinal est officiellement et légalement
née ce jour :

Récépissé de déclaration d'association N° 6264 - (voir ce
récépissé feuille N° 1 de ce présent registre.

Réunion du Samedi 20 Avril 1968

Siège Social : Café Thauvinet
15 rue de Province.

Ordre du jour :

- a) Rapport d'activité des différentes Commissions
- b) Éliminatoire de tête à tête (Championnat
des Vosges) -
- c) Questions diverses.

Présents : Messieurs Petitjean, Paugin, Barthelémy,
Duchêne, Wiederscher Henri, Gallois, Durand, Renard,
Ronéche, M^{me} Barthelémy et Tanne.

La séance est ouverte à 18 heures 15'.

- a) Monsieur Petitjean de la Commission
technique précise qu'une réunion de cette dite
commission aura lieu le lundi soir 22 avril pour